

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L 2121-10 du CGCT

Le Conseil Municipal de la commune de BOFFRES se réunira à la mairie
le **mardi 9 décembre 2025** à 19h00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1- *Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 28 octobre 2025*
- 2- *Participation employeur risque santé : versement de 15 € par mois et par agent pour une mutuelle labellisée, à compter du 1er janvier 2026*
- 3- *Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 30h/semaine au 01/01/2026 (avancement de grade)*
- 4- *Convention avec la Tribu pour l'année 2026*
- 5- *La Tribu : lettre d'engagement Espace de Vie Sociale 2026-2030*
- 6- *BP 2026 : autorisation à mandater des dépenses d'investissement*
- 7- *DETR 2026 : dossier végétalisation du village et calades*
- 8- *MFR Mozas : demande de soutien financier*

Questions diverses :

- *CCRC :*
 - *ZAENR : présentation et information au public*
 - *PLUiH*
 - *Signature CTG : 2026 2030 Contrat Territorial Global*
- *Groupama : mise à jour du contrat « risques commune »*
- *Noël de l'école et CCAS*
- *Mise en place des illuminations*
- *Les concerts de poche, organisation*
- *Vœux du Maire 2026*

Fait à BOFFRES, le 2 décembre 2025

M. Le Maire,
Hubert JUGE

